

# Société Française d'Archéologie

## Bulletin d'adhésion et d'abonnement 2019



### 1- Vos coordonnées

Sociétaire 1 M. Mme (Prénom-nom) : .....

N° SFA : ..... Date de naissance : .....

Sociétaire 2\* M. Mme (Prénom-nom) : .....

N° SFA : ..... Date de naissance : .....

\* Pour adhésion COUPLE : deux personnes avec une même adresse postale

Coordonnées à renseigner seulement si vous êtes nouveau sociétaire ou si vos coordonnées ont changé :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone / Mobile : .....

Courriel(s) : .....

### 2- Votre cotisation 2019

Inscrivez la quantité sur la ligne correspondant à votre situation, par exemple 1 pour une adhésion SIMPLE. Le total apparaîtra automatiquement :

Adhésion SIMPLE	Individuel (28 € après réduction d'impôts) .....	60 €	x .....	= .....	€
	Couple (41 € après réduction d'impôts) .....	90 €	x .....	= .....	€
Adhésion de SOUTIEN	Individuel (55 € après réduction d'impôts) .....	140 €	x .....	= .....	€
	Couple (79 € après réduction d'impôts) .....	200 €	x .....	= .....	€
Adhésion BIENFAITEUR	Individuel (130 € après réduction d'impôts) .....	360 €	x .....	= .....	€
	Couple (181 € après réduction d'impôts) .....	500 €	x .....	= .....	€
Adhésion JEUNE -35 ans	Individuel (17 € après réduction d'impôts) .....	30 €	x .....	= .....	€

### 3- Vos abonnements 2019

Pour tout abonnement l'adhésion à la Société Française d'Archéologie est obligatoire.

Bulletin monumental n°177 (4 tomes : mars - juin - septembre -décembre 2019)

Congrès archéologique de France n°177 « Monastères et réseaux monastiques en Saintonge » (parution : 2020)

Bulletin Monumental	Tarif normal .....	53 €	x .....	= .....	€
	Tarif JEUNE -35 ans .....	30 €	x .....	= .....	€
Congrès archéologique de France	Tarif normal .....	47 €	x .....	= .....	€
	Tarif JEUNE -35 ans .....	26 €	x .....	= .....	€

**Frais de port INCLUS pour la France métropolitaine (envoi par voie postale)**

Une majoration pour frais de port s'applique pour tout abonnement souscrit hors de France métropolitaine seulement :

Frais de port (quantité = nombre de publication, par exemple pour un abonnement au BM : 16 € x1 = 16 €)

Frais de port ..... 16 € x ..... = ..... €

# Société Française d'Archéologie

## Bulletin d'adhésion et d'abonnement 2019



Fondée en 1834, la Société française d'archéologie a pour mission l'étude du patrimoine monumental et est reconnue d'utilité publique depuis 1871. Elle vit essentiellement des cotisations de ses membres et peut recevoir dons et legs.

### Récapitulatif de votre adhésion

Votre cotisation	€
Votre abonnement au <i>Bulletin monumental</i>	€
Votre abonnement au <i>Congrès archéologique de France</i>	€
Frais de port	€
<b>TOTAL dû :</b>	<b>€</b>

[Nom(s) - Prénom(s)] .....déclare(nt) adhérer à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE et verse(nt) la cotisation avec/sans abonnement(s) à ses publications **au titre de l'année 2019** d'un montant total de.....€ par :

- chèque bancaire
- virement bancaire au compte ci-après
- carte bancaire sur [www.sfa-monuments.fr](http://www.sfa-monuments.fr)

Relevé d'identité bancaire : <b>Société française d'archéologie</b>				
Domiciliation : <b>CIC PARIS PEREIRE</b>				
Banque	Guichet	N°compte	Clé	Devise
30066	10857	00020086001	22	EUR
IBAN - FR7630066108570002008600122				
BIC - CMCIFRPP				

Fait à .....le.....

Signature(s) :

Bulletin d'inscription à renvoyer à la  
Société Française d'Archéologie (S.F.A.)  
5, rue Quinault - FR 75015 Paris

Votre contact S.F.A. :  
Frédérique Bon  
Tél. 01 42 73 08 07  
Courriel : [frederique@sfa-monuments.fr](mailto:frederique@sfa-monuments.fr)